



# Sécurité ferroviaire

## L'UNSA a sollicité le Ministère de tutelle

La multiplication des dysfonctionnements en termes de sécurité, notamment de la circulation des engins moteur de type X73500 (deshuntage), la sécurité au risque routier (4 accidents graves de passage à niveau depuis le début de l'année 2015), la sécurité concernant les entreprises sous-traitantes, pour l'infrastructure, la sécurité des personnels de la SNCF œuvrant dans les installations dans le cadre de la modernisation du réseau, conduit l'UNSA-Ferroviaire à provoquer une rencontre avec le Ministère de tutelle.

La sécurité et la sûreté des biens et des personnes transportées sont les fondamentaux du Groupe Public Ferroviaire SNCF.

L'UNSA-Ferroviaire a sollicité de fait, par courrier, une rencontre avec M. Alain VIDALIES, Secrétaire d'État en Charge des Transports, de la Mer et de la Pêche.



**Marc Baucher**  
Secrétaire Général  
UNSA-Ferroviaire  
0621497411

**Didier Mathis**  
Secrétaire Fédéral M&T/I&P  
0619461230

**Benoit Vienne**  
Secrétaire Fédéral Matériel  
0608364171

**Florent Monteilhet**  
Secrétaire Fédéral Traction  
0651990165

UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS

Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65 • federation@unsa-ferroviaire.org

